

Quelle(s) francophonie(s) pour quels francophones?¹

Michel FRANCARD

michel.francard@uclouvain.be

Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)
Centre de Recherche VALIBEL

Introduction

Lorsqu'on analyse les discours sur la francophonie, deux constantes apparaissent:

(i) la francophonie est associée à un *principe unificateur*, la pratique de la langue française, entendue à la fois comme moyen de communication et comme vecteur privilégié d'une culture;

(ii) cette vision s'inscrit dans une *conception extensive* de la francophonie, non limitée aux seuls francophones ayant le français comme langue maternelle (ou comme langue officielle).

À bien y réfléchir, ces deux constantes ont des conséquences potentiellement contradictoires. Le principe unificateur (la francophonie unifiée par la pratique d'une même langue) pourrait impliquer que cette «même langue» soit identique pour tous les francophones qui s'en réclament. Un

¹ Ce texte est celui de la conférence que j'ai donnée à la Maison de l'Amitié (Suceava) le 20 mars 2015, à l'occasion de la fête de la Francophonie et à l'invitation de Mme Sanda-Maria Ardeleanu, professeure à l'Université Ștefan cel Mare. Je l'en remercie vivement, ainsi que Wallonie-Bruxelles International qui a soutenu financièrement cette intervention en Roumanie.

Le titre de l'exposé reprend partiellement celui d'une contribution parue en 2010 (Francard 2010a) et à laquelle est également empruntée l'introduction du texte. L'ensemble de la conférence prend librement appui sur des publications antérieures, dont celles suggérées en finale comme pistes de lecture.

français homogène, donc, quels que soient l'enracinement géographique des locuteurs, leur culture, leurs spécificités.

Par contre, une conception extensive de la francophonie, qui élargit le cercle des francophones bien au-delà du territoire qui a été le berceau du français, bien au-delà des seuls francophones natifs, rend illusoire toute tentative de parvenir à un français standardisé, qui se pratiquerait de la même manière à Paris, à Bruxelles, à Montréal, à Kinshasa et à Suceava.

Nous sommes aujourd'hui assez conscients de ce que la diversité linguistique, à l'échelle du marché linguistique global, est une richesse à préserver. Nous le sommes aussi à l'échelle d'une seule langue: l'anglais, l'espagnol, le français ne sont pas des langues monolithiques, mais un ensemble de variétés. Pourtant, entre cette reconnaissance très théorique et la réalité de nos représentations, il y a souvent de la marge.

Pour me limiter au seul cas du français: si nous sommes prêts à reconnaître qu'une langue est composée de variétés différentes:

– Sommes-nous prêts à considérer que ces variétés se valent? Ce qui signifierait que la variété de français d'un Montréalais vaut celle d'un Parisien...

– Sommes-nous prêts à considérer que, du point de vue du modèle linguistique, la France n'est pas la seule référence? Qu'il y a plusieurs «français de référence»?

– Sommes-nous prêts à considérer que l'avenir du français ne se joue pas seulement dans la francophonie originelle, mais aussi – et peut-être plus encore – dans les autres francophonies, celles des francophones que j'appelle «adoptifs», comme l'on parle de «parents adoptifs», c'est-à-dire les hommes et les femmes qui ont adopté le français, que ce soit en Roumanie, au Liban ou dans des pays africains?

Toutes ces questions se rejoignent dans une interrogation, bien plus fondamentale, sur l'avenir du français et surtout l'avenir de tous ceux qui, au sein d'un marché linguistique mondialisé, souhaitent pouvoir continuer à utiliser au quotidien une autre langue que l'anglais, qui s'est imposé comme *lingua franca* dans le monde entier.

Cette interrogation sur l'avenir du français abordera quatre points:

1) la nécessité d'une prise de conscience, salutaire, de la minorisation du français aujourd'hui;

2) l'affirmation de la responsabilité des francophones, en particulier des francophones natifs, quant à l'avenir de leur langue;

3) un plaidoyer pour l'adoption de mesures volontaristes, d'une politique linguistique qui soit capable de contrer la minorisation du français aujourd'hui; une politique linguistique qui permette de gagner en liberté

au plan linguistique, et cela grâce à des acteurs essentiels, les enseignants de français;

4) et enfin, en étant conscient du caractère un peu provocateur de ce propos: un appel au courage de rompre avec des comportements d'allégeance au centralisme linguistique qui caractérise le français, en vue de bâtir une francophonie plus responsable c'est-à-dire plus solidaire.

Ces réflexions sur ce que sont les francophones et *les* francophonies – le pluriel me paraît s'imposer – je les propose du point de vue d'un linguiste, plus préoccupé de décrire et d'analyser ce qui se joue dans les communautés linguistiques que d'édicter des normes. Mais un linguiste qui n'ignore ni l'impact des normes, ni leur évolution au fil du temps. Un linguiste qui place beaucoup d'espoir dans l'enseignement du français de par le monde.

1. Une nécessaire prise de conscience

Le français est aujourd'hui une langue minorisée, comme toutes les langues du monde qui subissent l'hégémonie de l'anglais. Cette situation est la conséquence d'une progressive perte d'influence du monde francophone – et singulièrement de la France – sur d'autres terrains, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels. L'avenir du français est aujourd'hui menacé, non seulement dans les pays où il est historiquement une langue importée, mais aussi dans son aire d'origine.

Certes, les études les plus récentes de l'UNESCO sur l'état de santé des langues du monde n'ont pas inclus le français dans la liste des langues vulnérables. Pourtant, tout observateur lucide constate des signes avant-coureurs d'une marginalisation progressive du français. Qu'il s'agisse de ces conférences internationales qui se tiennent exclusivement en anglais; ou du monde de la technologie et des sciences les plus avancées qui ignore superbement la diversité linguistique de ses propres contributeurs; ou encore de ces forums économiques où il est plus sérieux de faire du business en anglais... Sans compter la présence massive de l'anglais dans les médias, sur le net et dans les canaux culturels mondialisés.

Vous connaissez mieux que moi l'ampleur de ce phénomène de marginalisation du français en Europe centrale et orientale et, plus spécifiquement, dans le pays le plus francophile de cette région, la Roumanie. Bien sûr, il faut être prudent avec les estimations chiffrées qui, en matière de pratiques linguistiques, sont souvent difficiles à établir et à interpréter. Mais il paraît acquis qu'aujourd'hui le français n'est plus la première langue étrangère apprise par les Roumains – il a cédé le «leadership» à l'anglais – et que l'allemand apparaît comme un rival de plus en plus sérieux.

En Roumanie – comme dans d’autres pays où le français a d’abord été l’apanage d’une élite intellectuelle et sociale, comme le Liban, les pays du Maghreb, etc. –, on constate une réduction de l’usage du français, à la fois dans ses sphères d’utilisation et dans les catégories de locuteurs qui le parlent encore. Le français est devenu vulnérable en Roumanie et ailleurs parce que les jeunes générations ont tendance à le délaisser et parce que son domaine d’emploi se réduit comme une peau de chagrin.

Vous me direz sans doute que le poids démographique des pays francophones reste suffisant pour garantir à long terme l’avenir du français. Que peut craindre une langue parlée par plus de 270 millions de francophones² dans le monde? Une précision importante: près de la moitié de ces francophones sont des apprenants (des francophones adoptifs). Comme vous vous en doutez, ces «apprenants» recouvrent des situations très différentes: cela va de l’écrivain roumain doté d’une excellente maîtrise du français – comparable à celle d’un francophone natif – à la situation des élèves de l’Afrique subsaharienne dont les enseignants ont perdu quasi tout contact avec des francophones natifs.

Vous me direz aussi que, toujours d’un point de vue démographique, le français n’est pas mal classé dans les langues du monde: il est, paraît-il, à la 5^e place au niveau mondial, après le mandarin, l’anglais, l’espagnol, l’arabe ou l’hindi (selon le mode de calcul employé).

Mais l’enjeu principal ne se limite pas au poids démographique d’une langue. La langue la plus parlée au monde n’est pas l’anglais... mais le mandarin. Il est à mon sens plus préoccupant de constater le changement de statut du français, progressivement exclu de certains domaines, moins soutenu par ses propres locuteurs: ce n’est pas le français qui s’étiole, ce sont les francophones qui choisissent de l’abandonner au profit d’une autre langue, jugée plus *valuable*, plus *trendy* ou plus *bankable* – *bankable*, si vous préférez cet anglicisme passé dans le *Petit Robert*.

2. Une responsabilisation

Toutes ces considérations sont bien connues, mais les rappeler est une invitation à dépasser la simple prise de conscience pour nous placer devant nos responsabilités.

L’on observe aujourd’hui une autre vulnérabilité, et dont l’impact pourrait être plus dommageable encore. Il s’agit de la perte de confiance progressive des francophones eux-mêmes en l’avenir de leur langue. De

² D’après les chiffres donnés en novembre 2014 par l’Observatoire de la langue française; chiffres qui représentent une progression de 7 % par rapport à la précédente évaluation de 2010.

petites lâchetés en démissions pures et simples, nombre de francophones – en particulier parmi les plus influents – ont cessé de revendiquer l’usage de leur langue comme un droit dans certaines circonstances de communication.

Certains se souviennent de la sortie de Jacques Chirac en 2006 contre le «patron des patrons européens», le pourtant Français Ernest-Antoine Seillière, qui avait choisi de s’exprimer en anglais devant les chefs d’État et de gouvernement du Conseil européen, et qui avait justifié ce choix en disant que l’anglais «est la langue de l’entreprise». Cet incident, largement médiatisé, est révélateur: alors qu’une traduction simultanée était disponible, Ernest-Antoine Seillière a estimé que l’usage du français, face à un tel auditoire, le disqualifierait. Plus récemment, le 13 mars dernier, j’ai épinglé ce tweet du ministre français de l’économie, Emmanuel Macron, s’adressant aux entrepreneurs français et leur écrivant: «Thanks for demonstrating France’s dynamism and creativity»!

Un discours qui tente de faire pièce à cette éviction du français de certains secteurs clés de la société a récemment émergé: celui qui met en avant les atouts économiques de la Francophonie. Deux illustrations (parmi d’autres). Le rapport sur la francophonie, rédigé sous la direction de Jacques Attali, à destination du président de la République française, est titré: «La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable» (août 2014). Et son premier chapitre s’intitule: «La francophonie dans l’économie: un moteur négligé de croissance et de développement». Par ailleurs, la Canadienne (d’origine haïtienne) Michaëlle JEAN, devenue récemment secrétaire générale de l’Organisation internationale de la Francophonie, déclarait dans sa campagne d’investiture (2 novembre 2014): «il est essentiel de dynamiser les potentialités de la Francophonie avec une stratégie économique ambitieuse.»

La domination de l’anglais, on l’a déjà souligné, est concomitante d’un mouvement bien plus global, qui est l’imposition du modèle anglo-saxon dans de nombreuses sphères de la vie politique, économique, sociale et culturelle d’aujourd’hui. Face à ce mouvement, nous pourrions légitimement penser que notre capacité d’action est dérisoire. Mais il se fait que cette domination s’accompagne et se renforce de ce que j’ai appelé ailleurs une «trahison des clercs», cet abandon du français par ceux-là même qui en sont responsables: les francophones natifs.

L’histoire des langues regorge d’illustrations de cette conjonction entre une pression extérieure à la communauté linguistique et un délitement interne à celle-ci. Lorsqu’une telle dynamique est en marche, il est très difficile de l’arrêter et son développement est exponentiel.

3. Des mesures volontaristes

Se pose donc crûment la question de l'avenir du français comme langue de grande diffusion. Est-il possible de réagir, avant qu'il ne soit trop tard?

Face à ce type de situation, la plupart des spécialistes en aménagement linguistique s'accordent sur la nécessité d'une politique volontariste, qui est aux antipodes d'une conception très répandue de la langue comme réalité individuelle qu'il serait impossible de gérer à l'échelle collective. On entend, on lit des formules comme «laissez faire l'usage», «c'est aux locuteurs de choisir», «la langue relève de la sphère privée»... Tout cela est justifiable, mais il faut savoir que le «laissez-faire» linguistique entraîne les mêmes conséquences que d'autres politiques du même type: sur le marché linguistique globalisé, les plus forts se renforcent, les faibles le deviennent plus encore.

La plupart des recommandations de politique linguistique sont orientées vers les francophones «natifs», ceux dont le français est la langue première. Généralement, ces recommandations visent la qualité de la langue: il y est question, par exemple, d'éliminer les anglicismes superflus, de réformer quelques bizarreries orthographiques, de procéder à une féminisation des noms de métiers, etc. Tout cela n'est pas anodin, parce que ces recommandations officielles montrent la nécessité, pour chaque francophone, de se sentir responsable de la langue qu'il pratique et de comment il la pratique.

Mais je voudrais plaider ici pour une politique à destination d'un autre public, celui des francophones «adoptifs» et qui ont fait le choix – ou qui pourraient le faire – d'adopter le français pour mieux communiquer avec leurs contemporains.

Ces francophones adoptifs – qui sont largement majoritaires dans cette salle – sont l'avenir du français, à plusieurs titres. D'un point de vue quantitatif d'abord. Si le nombre de locuteurs issus de la francophonie originelle (France, Belgique, Suisse, Québec, Luxembourg), stagne – ou même décroît – dans le monde, celui des autres francophones augmente, en raison notamment d'un taux de natalité supérieur.

D'un point de vue qualitatif également. Si les francophones natifs rechignent parfois à promouvoir leur propre langue, les autres francophones – dont vous êtes – en sont souvent de remarquables ambassadeurs.

Si le nombre des francophones adoptifs augmente, on le doit pour une bonne part aux enseignants qui promeuvent le français sur les cinq continents, une diffusion dont seul l'anglais peut aussi se targuer aujourd'hui. Grâce à ces enseignants, le jeune Roumain éveillé au français dès son milieu familial et qui vibre à l'idée de mieux connaître la France, la jeune Vietnamiennne issue d'une classe bilingue qui choisit le français

pour trouver un emploi, le jeune Maghrébin inscrit dans des classes d'intégration à Bruxelles, tous ont en commun de partir à la découverte d'une langue dont le choix s'impose à eux, guidés par le remarquable engagement et la générosité des enseignants.

4. Des libertés à conquérir

Quels que soient le profil et les motivations de ces francophones ad-optimis, qu'il s'agisse de français langue étrangère ou de français langue seconde, un certain nombre d'enjeux communs sont à rencontrer.

Un premier enjeu me semble de bien prendre la mesure des difficultés concrètes que pose le français pour les francophones adoptifs. Difficultés auxquelles doivent faire face des enseignants qui, en raison des situations de nécessité dans lesquelles ils ou elles se trouvent, parent au plus pressé et se concentrent sur l'essentiel.

Je crois que cet essentiel a peu de choses en commun avec certaines questions qui agitent quelques bien-nantis de la francophonie – pardonnez-moi cette formule un peu provocante –, qu'il s'agisse par exemple de l'orthographe de *nénufar* ou de la forme féminine d'*homme-grenouille*. Il s'agit, bien plus fondamentalement, de faire pratiquer une langue qui se justifie par sa valeur ajoutée dans une société donnée, que ce soit en termes d'emploi, d'intégration ou de socialisation. Une langue française réputée difficile d'accès, ce qui constitue un réel handicap vis-à-vis de l'anglais, qui ne souffre pas de cette représentation; une langue française parfois desservie par des méthodologies ou des supports didactiques surannés.

Dans ce contexte, il est des questions auxquelles les francophones ne pourront pas se dérober très longtemps. J'en cite une, particulièrement sensible, mais importante pour l'avenir du français: la réforme de l'orthographe. Je ne parle pas ici des aménagements ponctuels³, proposés en France dès le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française* (rapport du Conseil supérieur de la langue française mis en place par le Premier ministre français de l'époque, Michel Rocard). Je ne parle pas de ces rectifications orthographiques, qui entrent progressivement dans l'usage (comme en témoignent les éditions récentes du *Petit Robert* et du *Petit Larousse*). Je parle d'une réforme plus radicale de l'orthographe dite «d'usage», à l'instar de ce qui a été mené à bien pour des langues comme le néerlandais ou l'allemand.

³ Ces «rectifications orthographiques» ont toutefois dû attendre avril 2007 pour bénéficier d'une reconnaissance officielle en France (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 12 avril 2007).

Je vise ici la simplification des graphies, visant à les rendre plus proches de la prononciation et à les systématiser: réduction de consonnes doubles, suppression de graphies purement étymologisantes, etc. En d'autres termes, pousser jusqu'au bout la logique des principes qui ont prévalu pour les premières rectifications orthographiques, très limitées dans leur application, il faut bien en convenir.

J'ajoute une seconde réforme fondamentale, dans le domaine de l'orthographe grammaticale, cette fois. N'est-il pas temps de reconsidérer les «règles» d'accord des participes passés, en vue d'une simplification radicale de ces règles (et surtout de leurs exceptions)? Dans la même perspective, ne serait-il pas judicieux de reconsidérer la conjugaison des verbes très justement appelés «irréguliers», et qui doivent souvent leur complexité à des accidents de l'histoire de la langue, plutôt qu'à la mise en œuvre d'une quelconque logique de fonctionnement ?

Je n'ignore pas que ces propositions risquent de heurter de front les personnes qui considèrent que l'orthographe est un patrimoine intangible, qui fait partie intégrante de l'identité de la langue française. Loin de toute provocation gratuite, je voudrais rappeler que l'orthographe n'est pas la langue, et que ses formes ont considérablement varié jusqu'à l'époque moderne.

Plus encore que cet enjeu symbolique, l'orthographe représente un enjeu social: la maîtriser, malgré sa complexité, pour ne pas dire son anarchie, est un signe de distinction. Mais elle est donc aussi signe d'exclusion, pour tous les locuteurs francophones, natifs ou adoptifs, qui ne réussissent pas à la dominer.

Face à l'expansion exponentielle de l'anglais, réputé facile d'accès, en situation de concurrence avec des langues comme l'allemand, qui a simplifié son système orthographique, pouvons-nous continuer de faire payer un droit d'accès exorbitant aux francophones pour s'approprier une maîtrise satisfaisante du français? Toutes ces heures consacrées à des points objectivement mineurs de l'orthographe grammaticale ou de l'orthographe d'usage contribuent-elles au rayonnement du français? Pour quelques locuteurs qui ont gagné une remarquable expertise dans la transcription du français contemporain, combien d'autres se sont détournés de cette langue, jugée trop rébarbative?

En France ou en Belgique francophone, il est de plus en plus d'enseignants de français qui désinvestissent de l'enseignement de l'orthographe, jugé inutilement coûteux et peu valorisant, tant pour l'enseignant que pour l'étudiant⁴. Le résultat est que la notion même de code graphique

⁴ Parmi des centaines de témoignages sur ce désinvestissement et/ou ce découplage, citons celui de Julien Soulié du 15 mars 2015 (en ligne à l'adresse suivante:

est remise en question, ce qui est bien plus préjudiciable pour la communication qu'une orthographe simplifiée. Pour pasticher une formule célèbre: «Trop d'orthographe tue l'orthographe!»

Une des libertés à conquérir pour assurer l'avenir du français est de s'autoriser à poser la question de ce qui est essentiel pour l'avenir de cette langue, dans le contexte du marché mondial des langues où la concurrence est féroce. Une révision des normes de l'écrit ne me semble plus un sujet tabou pour le français du 21^e siècle.

* * *

Bien sûr, dans ce domaine comme dans d'autres (je songe ici à la féminisation des noms de métiers et de fonctions), il serait irréaliste de décréter des modifications qui ne reposent pas sur un consensus minimal des francophones. Et c'est là un deuxième enjeu, tout aussi complexe et difficile à relever que le premier.

J'ai évoqué à plusieurs reprises les rectifications orthographiques et la féminisation des noms de métiers et de fonctions. Vous savez que, sur ces deux dossiers, les francophones se sont divisés. Certaines communautés, comme le Québec, la Suisse romande, la Belgique francophone ont pris très tôt des positions favorables à ces réformes, consacrant ainsi pendant plusieurs années une rupture avec la France, où l'Académie française avait adopté une attitude nettement plus conservatrice sur ces sujets.

Ces divergences étalées sur la place publique sapent, non seulement la cohésion, mais également le rayonnement et l'attractivité de la francophonie auprès des non-francophones. Il n'y aura de révision fondamentale des normes de l'écrit qu'avec l'adhésion d'une large majorité des instances officielles, de France et d'ailleurs. Dans cet ailleurs, les communautés de francophones adoptifs doivent faire entendre leur voix, car elles sont aux premières loges du combat quotidien pour la diffusion du français, et donc pour son avenir.

Une des libertés à conquérir pour assurer l'avenir du français est de s'autoriser à prendre la parole dans tous les débats de fond sur cette

<http://bit.ly/1EjLtFC>): «le niveau des collégiens en orthographe et en grammaire est devenu tel que, à la fin de la classe de troisième, il est exceptionnel (pour ne pas dire impossible!) que nous voyions des règles aussi compliquées que l'accord du participe passé des verbes pronominaux ou le pluriel des noms composés. [...] Où trouver le temps d'enseigner ces subtilités, quand les horaires de français fondent comme neige au soleil et qu'un élève sur deux mélange *se* et *ce*, *son* et *sont* et écrit sans ciller *il a était*, *nous fesons* ou *les élèvent*, *je vais les prendres*? [...] Dans ces conditions, les cours au quotidien sont faits, année après année, de révisions de règles de base ressassées *ad nauseam*.»

langue que nous avons en partage, et dont aucune nation, aucune institution, n'est propriétaire.

* * *

Ces relations conflictuelles entre des communautés francophones périphériques et un centre mythique, dont l'Académie française est parfois le porte-voix, sont au cœur d'une autre problématique, celle des normes de référence, autre enjeu pour la francophonie de demain.

Avec mes collègues du centre de recherche VALIBEL (<http://www.uclouvain.be/valibel>), que j'ai fondé fin 1988 à l'Université de Louvain (Louvain-la-Neuve), nous avons étudié des notions aujourd'hui bien connues en linguistique, comme celle d'*insécurité linguistique*. Il s'agit d'une représentation qui place les francophones périphériques dans une relation d'infériorité linguistique vis-à-vis du centre, symbolisé par Paris, la périphérie étant par ailleurs tout ce qui n'est pas ce Paris mythique: non seulement des communautés lointaines d'Afrique, d'Amérique ou de l'Océan indien, mais aussi des francophonies proches, comme la Suisse romande ou la Belgique francophone; mais encore les régions de France qui ne sont pas... l'Île de France.

Cette infériorité linguistique se manifeste de diverses manières: déficit de légitimité linguistique (*mon français n'est pas le «bon français»*); soumission à des normes venues d'ailleurs (= de Paris); manque de loyauté linguistique (*le français, c'est la langue... des Français*), etc. Elle est aujourd'hui de plus en plus atténuée chez les jeunes générations, mais celles-ci peinent à se définir une norme endogène, qui leur donnerait à la fois une sécurité et une légitimité linguistiques.

Dans la foulée, en collaboration avec des équipes de sociolinguistes venant de la plupart des régions francophones du monde, nous avons prolongé la réflexion en nous interrogeant sur ce que serait une francophonie polycentrique du point de vue des normes de référence, qui permette à des innovations hors Hexagone (donc endogènes) d'être légitimées dans la communauté qui les a produites. Toute cette réflexion a abouti à des résultats concrets, en particulier dans le domaine du lexique, puisqu'aujourd'hui les dictionnaires de référence adoptent de plus en plus de particularismes. Ainsi le *Petit Robert 2008* a accueilli 345 particularismes attestés en Wallonie et à Bruxelles, que nous avons proposés au départ d'enquêtes de vitalité.

La plupart des linguistes aujourd'hui sont convaincus de ce que cette variation géographique et, plus généralement, toute forme de variation validée socialement, fait partie de la langue et, à ce titre, mérite d'être enseignée dès que l'apprentissage de la langue standard est acquis.

Cette ouverture à la variation, caractéristique de toute langue qui vit, est encore loin d'être admise par tous les enseignants, mais elle est pourtant essentielle dans une stratégie qui vise à réconcilier les francophones – tous les francophones, surtout périphériques – avec *leur* langue maternelle.

Une des libertés à conquérir pour assurer l'avenir du français est de s'autoriser à intégrer la variation linguistique au cœur même de notre dispositif d'enseignement du français. La prise en compte de l'hétérogénéité linguistique n'est pas une préoccupation réservée à des francophones natifs: parce qu'elle exprime la diversité culturelle et sociale, la variation linguistique bien maîtrisée est un moyen d'intégration pour des francophones adoptifs.

* * *

S'interroger sur ce qui est essentiel pour l'avenir du français, intervenir dans les débats de fond sur cette langue que nous avons en partage, intégrer la variation linguistique au cœur même de notre dispositif d'enseignement du français, voilà trois défis, parmi d'autres, qui réunissent tous les francophones préoccupés de l'avenir du français, mais dont la prise en compte est capitale pour les francophones adoptifs.

De tels enjeux, qui va les relever? Des institutions? Des autorités politiques ou académiques? Sans doute partiellement, parce que des cautions officielles sont toujours nécessaires pour accompagner le changement. Mais plus fondamentalement, les défis que pose l'avenir du français sont à relever par les enseignants de terrain, celles et ceux qui sont, au quotidien, le trait d'union entre les jeunes et la langue à acquérir.

Dès mes premières rencontres avec des Roumains enseignant la langue française, j'ai été frappé par la compétence linguistique de mes interlocuteurs, tant à l'oral qu'à l'écrit, ce qui présuppose une formation linguistique de base de grande qualité. C'est bien là un des enjeux de l'avenir du français: assurer la formation des enseignants de FLES pour leur permettre de travailler avec succès dans des milieux caractérisés par une grande diversité sociale, linguistique et culturelle.

Cette formation des enseignants de FLES ne pourra être efficace que si elle peut s'appuyer sur deux atouts essentiels. En premier lieu, les enseignants doivent disposer de programmes d'enseignement spécifiques, qui ne soient pas que des déclinaisons de ceux mis au point pour l'enseignement du français langue maternelle/première.

Pour soutenir ce mouvement, il conviendrait également de mettre à la disposition des enseignants des supports didactiques adaptés et attractifs. Quelle différence, naguère, entre des manuels d'apprentissage de

l'anglais, bénéficiant de toutes les ressources graphiques nécessaires pour attirer l'attention, et ceux de français, souvent plus austères, moins accrocheurs! Quelle différence aussi entre l'approche dynamique de l'apprentissage de l'anglais et celle, trop statique, de l'enseignement du français.

5. Une francophonie «émancipée» de la France

La francophonie d'aujourd'hui est une mosaïque complexe, avec de nombreuses différences objectives entre les situations, différences qui sont toutes éminemment respectables.

Comme je l'ai rappelé au début de cet exposé, cette francophonie est marquée par une tension fondamentale: d'une part, l'adhésion déclarée à une vision extensive de la francophonie, entendue comme la communauté de tous ceux qui ont le français «en partage»; d'autre part, une vision centralisatrice qui, en raison du poids politique et économique de la France, de son rayonnement intellectuel et culturel, désignent ce pays – et plus particulièrement sa capitale –, comme la référence obligée du monde francophone. L'ouverture proclamée de la francophonie à toute communauté où se pratique le français est généreuse: mais a-t-on les moyens de cette générosité? N'y aura-t-il pas, au sein de cette francophonie, des traitements différents selon que l'on est, politiquement ou économiquement, proche ou éloigné de la France?

Les liens historiques de la Roumanie avec la France pourraient rassurer sur l'avenir de la francophonie. Mais à court terme seulement. Ma conviction est que, à moyen et surtout à long terme, la francophonie ne sera viable, en Roumanie et ailleurs, que si elle s'émancipe d'un rapport trop exclusif avec la France. La francophonie ne sera viable que si elle se fonde sur des rapports multilatéraux dans les relations institutionnelles. La francophonie ne sera viable que si les francophones abandonnent cette vision du français comme langue (quasi) exclusivement associée au patrimoine national de la France, de la «seule» France.

Ce que nous montrent aujourd'hui les rares communautés qui, malgré une concurrence frontale de l'anglais, continuent de progresser en français – je songe ici plus particulièrement au Québec et à l'Acadie du Nouveau-Brunswick –, ce que nous montrent ces sociétés, c'est que l'avenir en français passe par l'appropriation de cette langue, avec des normes partiellement spécifiques, et non par la subordination absolue à un mythe «français de Paris». Que l'avenir du français passe par des politiques linguistiques adaptées aux réalités communautaires, et non inféodées à une certaine Académie du Quai Conti. Que l'avenir du français est de la responsabilité de toutes les personnes qui ont choisi cette langue, et non d'une partie d'entre eux.

Vivre demain dans la langue – mieux encore: dans les langues – de notre choix est bien une liberté qui n'a pas de prix, mais qui a un coût: nous devons la conquérir. Je vous remercie pour votre attention.

Mulțumesc!

Quelques pistes de lecture

- BOUCHARD, Pierre, HARMEGNIES, Bernard, MOREAU, Marie-Louise, PRIKHODKINE, Alexei, SINGY, Pascal, 2004, *La norme dans la francophonie périphérique: externe ou interne? Une étude expérimentale au Québec, en Belgique et en Suisse*. Dans *Langues et sociétés. La variation dans la langue standard*, Office québécois de la langue française, Québec, pp. 51-72.
- BRIDEL, Yves, CHIKHI, Beïda, CUCHE, François-Xavier & QUAGHEBEUR, Marc (dir.), 2005, *L'Europe et les Francophonies. Langue, littérature, histoire, image*, P.I.E.- Peter Lang, Bruxelles.
- CHAUDENSON, Robert & RAKOTOMALALA, Dorothée (dir.), 2004, *Situations linguistiques de la francophonie. État des lieux*, Ouagadougou; document disponible en ligne: www.ltt.auf.org/IMG/doc/SitLin.doc.
- FRANCARD, Michel, 2005, «Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire. Le Québec et l'Acadie», dans VALDMAN, Albert, AUGER, Julie & PISTON-HATLEN, Deborah (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, pp. 371-388.
- FRANCARD, Michel (en collaboration avec Joëlle Lambert et Françoise Masuy), 1993, *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Service de la langue française, Bruxelles.
- FRANCARD, Michel (en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet), 1993-1994, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Volume I: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19 (3-4), 1993 [paru en 1994], Volume II: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 20 (1-2), 1994, Peeters, Louvain-la-Neuve.
- FRANCARD, Michel (en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet), 2000-2001, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Volume I: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 26 (1-4), 2000 [paru en 2001], Volume II: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 27 (1-2), 2001, Peeters, Louvain-la-Neuve.
- FRANCARD Michel, GERON, Geneviève, WILMET, Régine & WIRTH, Aude, 2015² [2010¹], *Dictionnaire des belgicisms*, De Boeck, Bruxelles.
- FRANCARD, Michel, 2010a, «Entre contradictions et illusions: quelle(s) francophonie(s) pour quels francophones?», dans MALAUSSÉNA, Katia & SZNICER, Gérard (dir.), *Traversées francophones*, Editions Suzanne Hurter, Genève, pp.152-159.
- FRANCARD, Michel, 2010b, «Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone», dans *Langue française*, 167, 2010/3, Armand Colin, Paris pp.113-126.
- PÖLL, Bernhard, 1998, «Le français ou les français?» La difficile naissance de la pluricentricité», dans *Lengas*, 43, pp.163-182.
- PRIKHODKINE, Alexei, 2011, *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande. Enquête sociolinguistique dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg*, L'Harmattan, Paris.
- SWAAN, Abram de, 2001, «La constellation mondiale des langues», dans *Terminogramme*, 99-100, pp. 47-67 [Traduction d'une version antérieure parue en 1998 dans *Language Problems and Language Planning*].